

L'édito de Monsieur Le Maire :



La période estivale se prolonge, l'été indien est bien présent en ce mois d'Octobre. La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, les associations communales ont repris leurs activités sous un soleil radieux. Tout cela dans une ambiance chaleureuse. C'est aussi la reprise pour les entreprises, les artisans, les commerçants, les agriculteurs qui animent l'activité économique de notre commune avec force et dynamisme malgré un contexte parfois difficile. Le revers de la médaille de ces conditions climatiques exceptionnelles c'est la sécheresse qui devient de plus en plus présente sur notre territoire, alors que dans d'autres régions de France, les inondations ont envahi les terres et les habitations. J'ai alors une pensée toute particulière pour les sinistrés de L'AUDE, les familles des victimes, qui ont tout perdu en quelques heures. La solidarité doit être le maître mot pour aider toutes ces personnes à s'en sortir et à retrouver une vie à peu près normale malgré cette effroyable catastrophe.

L'activité du Conseil Municipal n'a pas faibli dans ce deuxième semestre 2018, les chantiers en cours (salle pluriactivités, salle de psychomotricité, rue du stade, station d'épuration, gendarmerie, maison de santé) demandent beaucoup de disponibilité, d'implication et de suivi de la part des élus. Les commissions s'emploient activement à réfléchir sur le devenir du restaurant scolaire, sur la création d'un espace culturel et d'animation, sur la mise en œuvre du projet « Saint Laurent Horizon 2025 », sur la construction d'une résidence sénior, sur l'organisation du marché du Lundi et du Samedi et bien d'autres sujets encore. La commission urbanisme travaille actuellement sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Accompagnée de M. DALLEMAGNE, chargé de mission du Cabinet LATITUDE, elle détermine les zones constructibles suivant des critères précis, en fonction des orientations données par le S.C.O.T. des Monts du Lyonnais : densification mais aussi préservation des terrains agricoles. En matière d'économie j'ai souhaité réactiver le projet d'extension de la zone d'activités de la Croix Grand-Borne. J'ai donc demandé à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (C.C.M.D.L.), qui a la compétence exclusive, de tout mettre en œuvre et de lancer les études afin que l'on puisse proposer rapidement des terrains aménagés et viabilisés à plusieurs entreprises qui ont déjà fait une demande d'installation.

En ce début du mois de Septembre, le conseil Municipal a reçu la démission de M. Patrick FRENAY adjoint au Maire. Pour des raisons personnelles il a souhaité arrêter cette mission qu'il a réalisée avec compétence et disponibilité pendant de longues années. Il réside aujourd'hui, avec son épouse, à FEURS. Je tiens personnellement à le remercier pour tout le travail qu'il a effectué au service de la collectivité et de la population Saint Laurentaise. Il a fait un mandat de Conseiller Municipal avec l'équipe précédente et ensuite quatre années en tant qu'Adjoint au Maire en charge des bâtiments, du commerce, de l'artisanat, du marché forain et de la gestion des salles. Il était aussi membre du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET, membre de l'association Le Comité du Temps de Vivre au service de nos aînés. Pour tout cela un grand MERCI à Patrick et je lui souhaite beaucoup de bonheur, de santé et de sérénité dans sa nouvelle vie de retraité. Lors de la séance du Conseil Municipal du 4 Septembre 2018, M. Ludovic CARRET a été nommé Adjoint au Maire en charge des bâtiments, de l'artisanat, de l'Agriculture, du marché aux veaux et de la voirie communautaire. Roger MAZARD a été nommé conseiller municipal délégué en charge de la gestion des bâtiments communaux. Mme Isabelle LOTISSIER, Adjointe au Maire, prend en charge la gestion des salles et le marché forain. Mme Yvette BRETONNIER, Adjointe au Maire, intègre le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET. Pour ce qui concerne le commerce, Thierry LOISON, conseiller municipal délégué, assure cette mission.

Le Dimanche 11 Novembre 2018, à 11h30 nous célébrerons le centième anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Je vous invite à participer à cette commémoration au monument aux morts sur les Jardins de la Mairie. Les enfants, l'Étincelle les anciens combattants animeront cette cérémonie du souvenir et d'hommage à toutes ces personnes, notamment les Saint Laurentais, qui ont donné leur vie pour la France.

Votre Maire
Pierre **VARLIETTE**